



Mairie de Florange

Pôle de la vie éducative, de l'enfance et de la jeunesse
Mairie Annexe 134 Grand-rue 57190 Florange
Tel : 03.82.59.92.87 / Mail : enfance-jeunesse@mairie-florange.fr

INSCRIPTION SCOLAIRE 2015/2016

DEROGATION HORS COMMUNE préélémentaire

Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier d'inscription scolaire ou de demande de dérogation scolaire dans le cadre de l'article **212-8** du code de l'éducation.

Afin de compléter votre dossier et de justifier votre demande, un certain nombre de pièces justificatives vous sont demandées. Certaines sont obligatoires, d'autres facultatives, surtout pour les demandes de dérogation et en fonction du motif de la demande. En tout état de cause, elles aideront à la décision. Cette feuille accompagne le dépôt de votre dossier auprès des services municipaux et doit être remise au directeur de l'école au moment de l'inscription.

Fiche navette : suivi de la demande d'inscription

Nom et prénom de l'enfant : _____

Ecole : _____

	Visés par le directeur	Visés par le service	A remettre au directeur
Livret de famille			
Carnet de vaccination de l'enfant			
Justificatif de domicile			
Jugement en cas de séparation/divorce			
Certificat de radiation			
Certificat d'inscription			
Fiche sanitaire			
Fiche navette			
Attestation des employeurs			
Attestation de garde annexe 1			
Contrat de travail et n° agrément nourrice			
Formulaire complété de demande			
Attestation médicale ou de soins			
Autres :			
N° de récépissé :	Signature du directeur : (cachet)		

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

INFORMATION AUX PARENTS

Toute inscription scolaire est, a priori, effectuée sur l'école du secteur géographique de résidence de la famille.

Pour des motifs spécifiques et encadrés (Par le *Code de l'Education*, Art. 212-8 , la famille peut demander à ce que son enfant fréquente une autre école que celle de son quartier. La demande doit être formulée par la famille suffisamment tôt à l'aide des formulaires spécifiques qui peuvent être retirés en mairie ou téléchargés à partir du site internet de la ville (www.florange.fr)

Le dossier complet sera étudié par la commission d'examen qui donnera son avis. Elle tiendra compte des motifs évoqués et de la capacité d'accueil des établissements scolaires.

Pour les **dérogations dites internes** (entre les périmètres de la ville), les motifs recevables sont ceux du cadre légal du *Code de l'Education*, Art. 212-8 :

1. Regroupement familial sur un même établissement dans le cadre d'un rapprochement d'une fratrie
2. garde d'enfant par une nourrice agrée, domiciliée sur un autre périmètre.
3. garde de l'enfant par un parent de la famille si les deux parents travaillent
4. obligation médicale.
5. activités professionnelles des parents (pour les demandes de dérogation externes uniquement)
6. les autres situations pourront faire l'objet d'une demande spécifique, mais ne seront pas prioritaires.

Les motifs à caractères pédagogiques ne sont pas pris en compte sans l'avis de l'inspection de circonscription de l'Education Nationale. Ce domaine ne relevant pas des compétences du Maire.

Les dérogations seront accordées dans la mesure des places disponibles et en fonction de la capacité d'accueil de l'établissement.

La situation spécifique d'un établissement scolaire pourra entraîner un retard dans l'examen de la demande, l'intérêt collectif primant sur l'intérêt particulier.

Pour les **dérogations dites externes** (concernant les habitants d'une autre commune), en plus de ces motifs, il est nécessaire d'obtenir l'avis du maire de la commune de résidence et de l'informer par le biais du formulaire, de votre souhait de scolariser votre enfant à Florange.

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

DEROGATION HORS COMMUNE

ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE - Année scolaire 2015 / 2016

L'enfant

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Adresse complète : n° _____ rue _____

Code postal _____ ville _____

Inscription

L'enfant est-il déjà scolarisé ? oui non

Si oui, école _____ classe _____

Ecole de secteur/ville : _____

Ecole d'accueil demandée : _____ classe demandée _____

Situation de famille

 Marié Séparé divorcé veuf (ve) célibataire vie maritale**En cas de séparation, qui a la garde de l'enfant ?** Père mère tuteur garde alternée

Veillez fournir une copie du jugement de divorce ou séparation. Lire attentivement page 5 « nous vous informons de vos droits »

REPRESENTANT 1

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité père mère tuteur

Tél domicile : _____ portable _____

Adresse : _____

Profession : _____ Tél prof _____

Employeur : _____ Adresse _____

REPRESENTANT 2

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité père mère tuteur

Tél domicile : _____ portable _____

Adresse : _____

Profession : _____ Tél prof _____

Employeur : _____ Adresse _____

FRATRIE			
<i>Nom et prénoms des frères / sœurs à charge</i>	<i>Né(e) le</i>	<i>Etablissement scolaire fréquenté</i>	<i>Classe</i>

Autorisations (barrer les phrases pour lesquelles vous n'êtes pas d'accord)

1 ; J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires

2 ; J'autorise le personnel de l'école à soigner mon enfant

3 ; J'autorise les enseignants à faire appel au service d'urgence (SAMU) en cas de nécessité

4 ; J'autorise mon enfant à utiliser les transports scolaires occasionnels ou réguliers

5 ; Mon enfant suit il un régime alimentaire particulier ? (végétarien, hyposodé, allergie, sans porc, sans viande,...)

Non Oui Si oui, lequel _____

6 ; J'autorise mon enfant à porter ses lunettes pour les récréations et/ou pour les activités sportives

7 ; J'autorise le directeur de l'école à transmettre mes coordonnées aux fédérations de parents d'élèves

8 ; Mon enfant n'est pas autorisé à partir seul de l'école et je certifie avoir été informé que seules les personnes enregistrées en qualité de contact sont autorisées à intervenir.

Personne(s) contact(s)**autorisée(s) à venir chercher l'enfant (1) et ou à prévenir en cas d'urgence (2)**

Nom	Prénom	Qualité*	Téléphone	(1)	(2)

*Grands parents, oncle, ami, nourrice,...

Motif de la demande de dérogation

- Raisons médicales
- Regroupement de fratrie (frère ou sœur)
- Garde de l'enfant par une nourrice agréée ou par un parent ou un tiers (voir justificatifs nécessaires)
- Activités professionnelles (valable uniquement si les 2 parents travaillent – joindre certificat employeur)
- Enfants fameckois relevant de la convention entre les 2 villes (pas de justificatifs nécessaires)
- Autre (joindre un courrier explicatif)

Motivation de la demande (cadre réservé aux parents)

Nous, soussignés, (nom – prénom des 2 responsables des enfants) Monsieur _____ et Madame _____

Déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus. Nous attestons avoir été informés que toute fausse déclaration entraînerait d'éventuelles poursuites, conformément à l'article **441-7** du code pénal.

Nous autorisons le responsable de l'établissement à prendre les mesures médicales nécessaires qui s'imposent en cas de d'urgence. Nous nous engageons à rejoindre le plus rapidement possible notre enfant et à le récupérer à l'issue des soins.

Fait à Florange, le / / 2015

Signature des parents :

Père :

Mère :

Nom prénom signature

Nom prénom signature

Avis du maire de la commune d'origine (pour les enfants non florangeois) :

Favorable Défavorable Autre : _____

Date, cachet et signature :

_____**Décision du maire de Florange :**

Demande examinée à la commission du : _____

Dérogation acceptée

Dérogation refusée

Date, cachet et signature

Nous vous informons de vos droits**1. Loi Informatique et Liberté :**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription de votre enfant dans le fichier scolaire de la ville en vue de délivrer un certificat d'inscription. Le destinataire des données est le service communal chargé de la gestion des affaires scolaires et le directeur de l'école. Certaines informations figurant sur le certificat délivré sont destinées au directeur de l'école. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'accueil du service. Les éléments collectés seront conservés pendant toute la durée de la scolarisation de l'enfant sur la ville puis détruits dans un délai de deux ans, sauf demande particulière.

2. Autorité parentale : En cas de séparation ou de divorce

L'article **372-2** du Code Civil permet à un parent seul de faire un acte usuel de l'autorité parentale, l'accord de l'autre parent est présumé. L'inscription à l'école primaire est considérée comme un acte usuel. En cas de désaccord manifeste de l'autre parent c'est le juge aux affaires familiales qui est seul compétent pour trancher les litiges relatifs aux modalités d'exercice de l'autorité parentale



Mairie de Florange

Pôle de la vie éducative, de l'enfance et de la jeunesse
Mairie Annexe 134 Grand-rue 57190 Florange
Tel : 03.82.59.92.87 Mail : enfance-jeunesse@mairie-florange.fr

ATTESTATION DE GARDE

(à remplir par la personne assurant la garde de l'enfant, lire avertissement ci dessous)

Je soussigne M ou Mme _____

domicilié(e) au n° _____ rue _____

à _____ ☎ : _____

déclare sur l'honneur assurer la garde de l'enfant _____

La garde se fait à l'adresse suivant :

N° _____

Rue _____

Ville _____

En qualité de :

Nourrice agréée, n° _____ Photocopie du n° d'agrément du Conseil Général.
Attestation d'emploi de la personne, par la famille.

Parent

1. **Le livret de famille** ou pièces attestant la parenté entre l'enfant et le parent qui le garde. Ne sont pris en compte que les parentés directes.

2. **Attestation de domicile.**

Autre : Toutes pièces attestant de la situation.

Détail de la Garde :

Régulière Occasionnelle :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi / Matin Après-midi Journée entière.

Fait à le .../.../2015

Signature.

Avertissement

Cette attestation engage la responsabilité de la personne déclarant assurer la garde de l'enfant.
Article 441-7 du code Pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000,00 € d'amende le fait :

1. d'établir une attestation ou un certificat faisant états de fait matériels inexacts.

2. de falsifier une attestation ou un certificat sincère.

3. de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation immédiate de la dérogation et engendrera le remboursement des frais de scolarité.

Remarque :

La garde par un parent de la famille ne sera prise en compte que si les deux parents de l'enfant travaillent (ou demandeurs d'emploi ou formation de longue durée, sur justificatif). Il faudra fournir une attestation de domicile du parent déclarant avoir la garde de l'enfant et des attestations des employeurs des parents.